

Louis Armand ADET
Fondateur avec Auguste Vaillant
de la Scierie de Saint Vincent du Lorouër

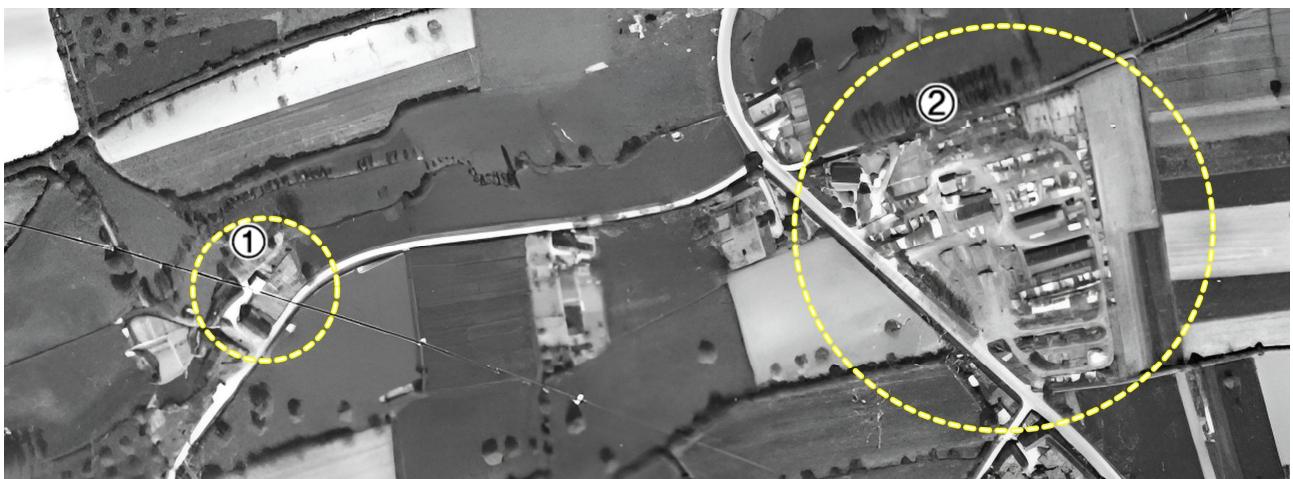


**Je suis Philippe Adet,
petit-fils de Marcel Adet et fils d'André Adet.
J'associe à cette démarche de mémoire, ma mère Huguette Adet,
épouse d'André, Lionel Adet (fils de Lucien Adet) et
Francis Adet (mon frère)**

**Je suis retraité et habite au Grand-Lucé
dans l'ancienne ferme de mes grands-parents maternels.**

**J'ai participé (avec émotion) à l'élaboration de cette exposition
sur la scierie en apportant des documents personnels, photos etc...**

**Je remercie les organisateurs des journées du Patrimoine 2025
et particulièrement Pierrette Clément de m'avoir sollicité pour
retracer la vie de la scierie de mes parents et grands-parents
et la présenter à l'endroit même où elle a existé.**



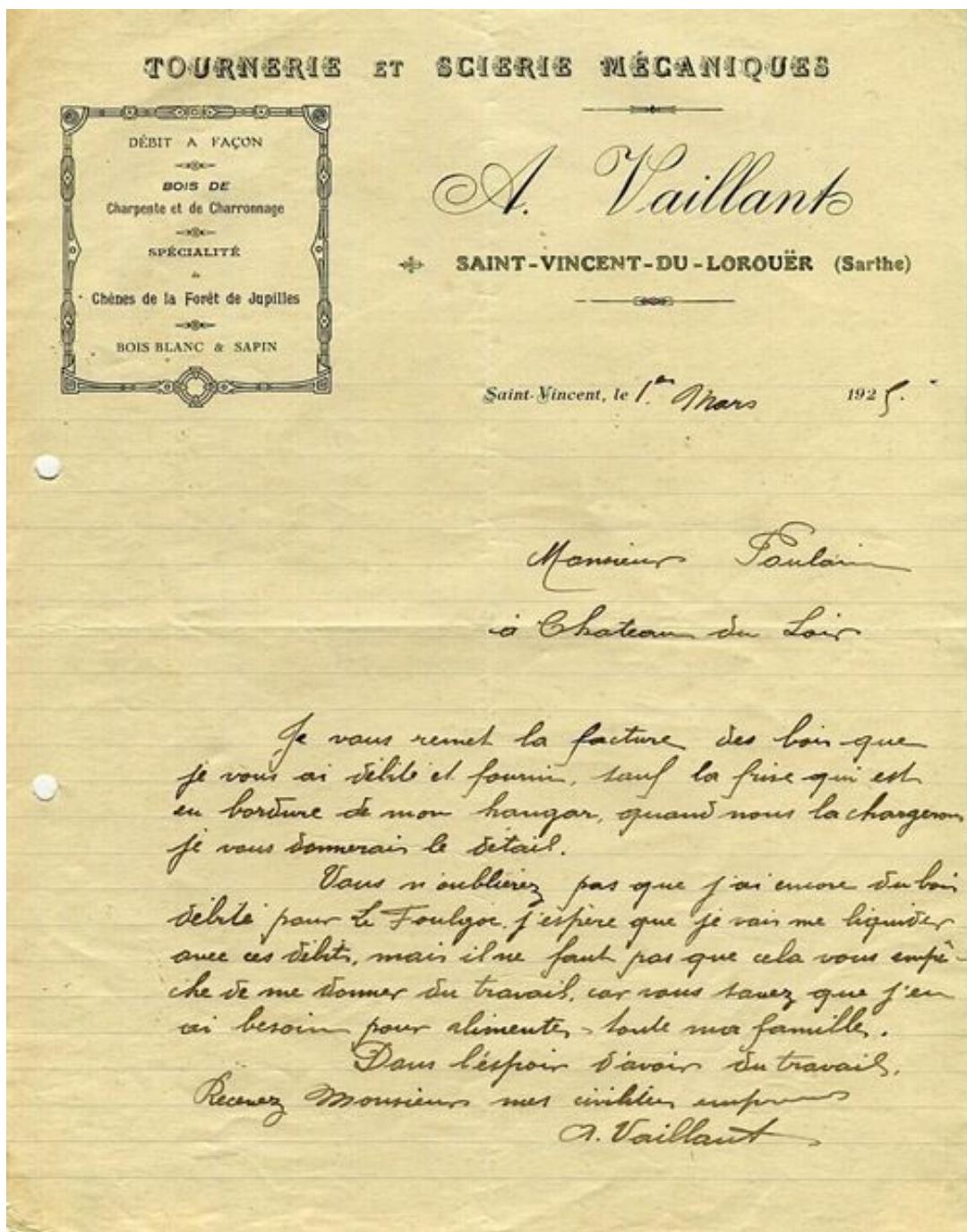
1

La première scierie de Saint-Vincent utilisait l'énergie hydraulique au moulin de Vaubouillé, à l'entrée du bourg sur la route de Gare-chêne. (eaux des ruisseaux des Mortonnières et de Sermaize)

2

La scierie du Héron (ou Gare-Chêne), utilisait la force motrice à vapeur avec des courroies de 40cm de large. Il y avait un cheval affecté à l'alimentation en bois du grand ruban. Un camion alimentait la scierie. Les grumes étaient hissées au treuil sur le banc. L'entreprise Adet employait 20 personnes dont : Louis Armand Adet, né à Bouloire le 17 juin 1875.

Entêtes des factures de l'époque



R. C. Saint-Calais 411 B

C. C. Postal Rennes 4.702

COMMERCE DE BOIS
Scierie Mécanique de Saint-Vincent-du-Lorouër (Sarthe)

SPÉCIALITÉ DE PLANCHES
CHÊNE ET HÊTRE
DE LA FORÊT DE BERCE
DITE DE JUPILLES

BOIS BLANC ET SAPINS DU NORD

BOIS DE CHARPENTE
ET DE CHARRONNAGE
MERRAINS - LATTES

ÉTUVAge DES BOIS

TÉLÉPHONE 6

Adet Louis-Armand

SAINT-VINCENT-DU-LOROUËR (SARTHE)

Historique de la scierie Adet 1924-1945



Louis Armand
Adet

1924-1945 :

création en 1924.
La scierie est dirigée
par Louis Armand Adet .

Il s'associe avec
Auguste Vaillant
dès 1924.

En 1936, sa scierie est chargée
de débiter les grumes du chêne
Boppe .

La sépulture de Mme Adet
(Émérie Bobet) épouse
de Louis-Armand, aura lieu à
St Vincent du Lorouër
le 2 février 1940.

Fait divers : « En 1935, le patron et sa femme en admirant les arbres dans le canton de Sermaize ont buté avec la voiture, dans un arbre »
(témoignage de Thérèse BRETON).

Paulette Berthelon, (épouse de Pierre)

Ancienne épicière à Saint Vincent-du-Lorouër Paulette est entrée le 1er Août 1937 chez Louis Armand Adet où elle est restée jusqu'en 1945 date de la liquidation du bois, et la reprise de la scierie par le fils : Marcel.

Elle sera d'abord apprentie (aide comptable) puis déclarée à la Sécurité Sociale le 1er janvier 1939. Elle effectuait le cubage et les estimations en forêt avec son patron.
« Je me souviens que la mère de Mme CISSÉ (mère d'André Cissé), Suzanne TROUILLEBOUT (née BOIZARD) cubait aussi le bois en forêt. »

Son premier rendez-vous en forêt fut avec Mr. Hurteau de Saint-Fraimbault, qui recherchait du hêtre au rond du Nacron.

A l'époque on parlait déjà des carburants de remplacement

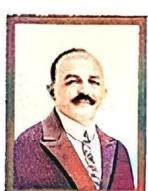
Louis Armand Adet est aussi le trésorier du Syndicat des marchands de bois, Dont Monsieur Yvon (Bonnétale) en était le secrétaire et Monsieur Pasquier (La Chartre sur le Loir) le Président. De ce fait, il a participé à l'organisation Du rallye International « des Carburants de remplacement » Rome-Le Mans- Paris



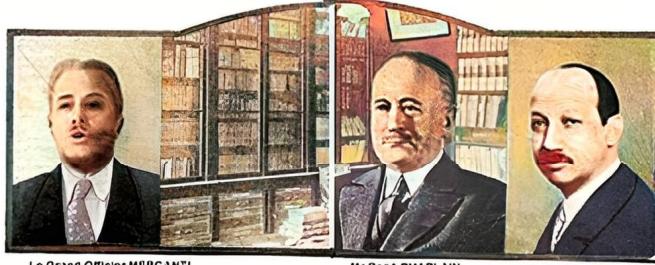
Cl. "L'OUINA"

Xle. éditeur

Les personnalités qui ont patronné ou organisé le rallye international aux carburants de remplacement



Mr René DIDERUAN
Président
de la Fédération Nationale du Bois



Mr Louis BARRIERE
Conservateur des Eaux et Forêts
au Mans



Mr Hilaire PASQUIER
Président de l'Union Syndicale
des Marchands de Bois de la Garonne

Mr René CHAPLAINE
Dir Général des Eaux et Forêts
Ministère de l'Agriculture

Le Vicomte de ROKAN
Président de l'Automobile Club
du France



Mr CHEMIN
Président de Groupement
des Marchands de Bois de l'Ouest

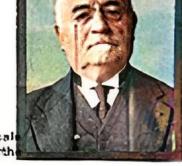


M. Alexandre YVON
Vice-Président de l'Union Syndicale
des Marchands de Bois de la Sarthe



Mr Jules BERTIN
Vice-Président de l'Union Syndicale
des Marchands de Bois de la Garonne

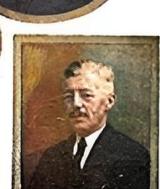
Mr. Louis Armand ADET
Trésorier de l'Union Syndicale
des Marchands de Bois
de la Garonne



Le Colonel Paul DIRARDVILLE
Président de la Commission
des Carburants de l'Automobile
Club de l'Ouest



Mr Robert VAULTRIN
Inspecteur Principal
des Eaux et Forêts
au Ministère de l'Agriculture



Mr CAVE
Secrétaire de l'Union Syndicale
des Marchands de Bois
de la Garonne

1935 – 1936

Baptême du nouveau chêne Boppe

Vente et exploitation de l'ancien..



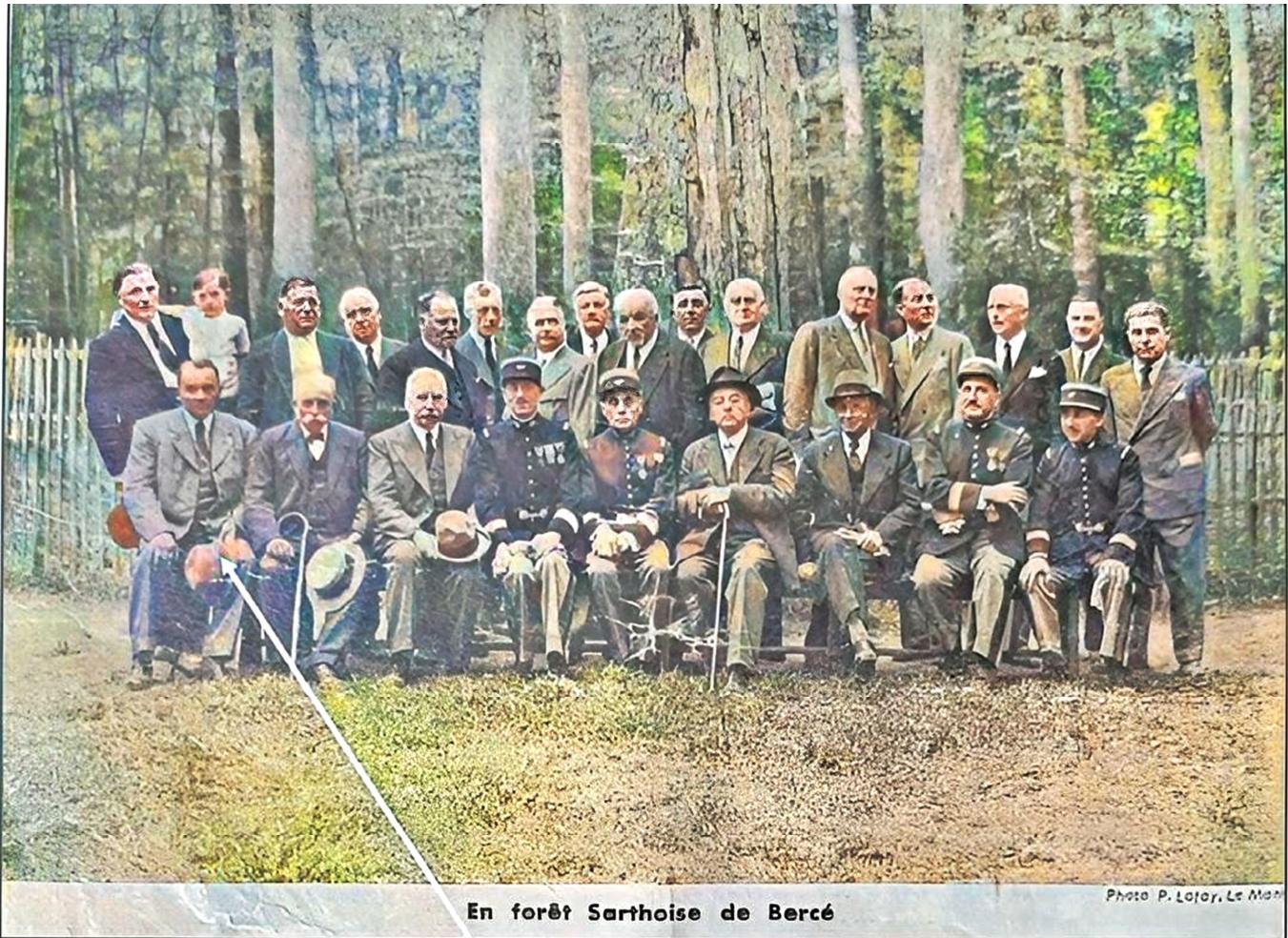
Le service forestier dans le cadre de la montée en puissance du tourisme, prévoit de baptiser le 14 juillet 1935 un nouveau chêne BOPPE, non loin de son devancier (maigre ...87 cm de diamètre) mais très droit et très élancé (la plus grande hauteur sous branche).

Le rapprochement de l'A.C.O. (tourisme) et de l'Union syndicale des marchands de bois de la Sarthe sera scellé par cette cérémonie d'intronisation du nou vel arbre qui se déroulera à l'occasion du "9ème rallye international des carburants de remplacement". (I)



Photo Lafay, Le Mans.

En forêt de Bercé, le 14 Juillet 1935, M. Louis Barrière, Conservateur des Eaux et Forêts, prononce son discours à l'occasion du baptême du nouveau chêne Boppe ; à ses côtés, M. l'Inspecteur Yves Ruban.



En forêt Sarthoise de Bercé

Photo P. Lajoy, Le Mans

Au premier rang (de droite à gauche) :

MM. René-Marcel Hermier, Inspecteur des Eaux et Forêts au Mans ; Pierre Blouère, Inspecteur des Eaux et Forêts au Mans ; Robert Vaultrin, Inspecteur principal des Eaux et Forêts au Ministère de l'Agriculture ; Georges Durand, Secrétaire Général de l'Automobile-Club de l'Ouest ; Louis Barrière, Conservateur des Eaux et Forêts au Mans ; Yves Ruban, Inspecteur des Eaux et Forêts au Mans ; Maurice de la Serre, Conservateur des Eaux et Forêts à Rouen ; Hautreux, d'Ecommoy ; Adet, de Saint-Vincent-du-Lorouër.

16

ma grand-mère paternel à 60 ans
1^e à gauche,

Louis Armand ADET

Au deuxième rang (de droite à gauche) :

MM. X..., élève de l'Ecole Forestière de Nancy ; Lemaire, de La Chartre-sur-le-Loir ; Charles Leddet, Inspecteur des Eaux et Forêts à Tours ; Arnoult, Président de la Commission des transports de la Fédération Nationale du Bois ; Chemin, Président du Groupement des Marchands de Bois de l'Ouest ; Hilaire Pasquier, Président de l'Union Syndicale des Marchands de Bois de la Sarthe ; Cavé Fils, de Mayet ; Reffé, de Château-du-Loir ; Cartereau, de Pruillé-l'Eguillé ; Alexandre Yvon, Vice-Président de l'Union Syndicale des Marchands de bois de la Sarthe ; Cavé père, de Mayet ; Perrin, Conseiller Général de la Sarthe et Maire de Château-du-Loir ; Jules Berlin, Vice-Président de l'Union Syndicale des Marchands de Bois de la Sarthe, et Pousse, de Château-du-Loir.



Le chêne Boppe et la scierie ADET

A propos du chêne Boppe

Le chêne Boppe, foudroyé au cours de l'hiver 1934-1935, a été abattu et mis en vente au mois d'octobre dernier, par l'administration des Eaux et Forêts.

L'Union Syndicale des marchands de bois de la Sarthe s'est rendue acquéreur de ce sujet remarquable, aux dimensions impressionnantes, qui depuis de longues années faisait l'admiration des forains et nombreux touristes parcourant la Vallée du Loir. Les caractéristiques du chêne Boppe étaient les suivantes : circonférence à 1 m. 30 du sol, 4 m. 50 ; hauteur sous branches, 23 mètres ; circonférence à 23 mètres de hauteur, 3 m. 10 ; hauteur totale, 38 mètres ; volume total de la tige, 22 mètres cubes.

Cet arbre est maintenant tristement allongé au milieu de la belle futale du canton des Clos. Il va être transformé en sciages de différentes épaisseurs.

Désireux d'attirer l'attention des professionnels amateurs de bois d'une extrême finesse, d'un grain fin aux couleurs claires, l'Union Syndicale des marchands de bois de la Sarthe a décidé de détacher préalablement à la base du chêne Boppe une rondelle de 1 m. 40 de diamètre, de 20 centimètres d'épaisseur. Cette rondelle, soigneusement cercée, sera offerte à l'Ecole Forestière de Nancy, en souvenir du plus beau chêne de la forêt de Bercé.



L'éhouppage du chêne Boppe

Sur la photo ci-contre, Auguste Ramaugé et un autre éhouppeur, ce vendredi 19 juillet 1935, sont en train d'officier à plus de 25m de hauteur. Le collet de l'arbre était tellement gros qu'ils ont dû monter à deux pour l'étêter. Le garde Leclercq note pour ce jour : « ... au chêne Boppe toute la journée pour prises de vues photographiques de son élagage et découpe d'une bille de 10 m de tronc ». Le samedi 20 juillet, « ... le matin à la Huberdière pour développement des clichés pris la veille au chêne Boppe ».

Le chêne Boppe et la Scierie Adet



Foudroyé le 18 décembre 1934,
son abattage au godendard a lieu le 22 juillet 1935.

Photo du bas (© Leclercq) L'abattage vient d'avoir lieu. Le chêne Boppe gît à terre, sa souche sera par la suite sanctuarisée. Les bûcherons Guimier, A. Granier, E. Vannier, A. Ramaugé, Louis Gaultier et Hervé dit « Pape » eurent raison, en un instant, du géant.



« Le dimanche 14 juillet à 16 h. aura lieu la cérémonie du baptême du nouveau chêne BOPPE sous la présidence de M. le directeur général, à laquelle tous les préposés de la forêt de Bercé assisteront. En dehors des prescriptions de détail, qui pourront être données ultérieurement,

les ordres concernant cette cérémonie sont les suivants : Les différents préposés se trouveront réunis au carrefour de l'École de Nancy à par tir de 15 heures.

Ils seront en tenue de drap (pantalon) et porteront leurs décos.

Ils interdiront l'entrée des automobiles sur le chemin d'accès au chêne BOPPE.

Les automobiles particulières devront se ranger d'un seul côté (ouest) de la route forestière des Clos. Le carrefour de l'École de Nancy sera réservé aux voitures officielles.

Au moment de l'arrivée de M. le directeur général, qui sera signalée par des coups de trompe successifs, les préposés se trouveront alignés le long de la route des Clos dans l'ordre réglementaire, en face du carrefour de l'École, au niveau de l'entrée du chemin d'accès au chêne BOPPE.

Il est vraisemblable que le cortège officiel passera après la cérémonie par les points suivants de la forêt : L'Hermitière, le chêne de Gaie-Mariée, la fontaine de la Coudre.

Les brigadiers intéressés prendront toutes mesures utiles pour faire nettoyer ces emplacements convenablement, un auxiliaire y repassera vers 14 heures le 14 pour les débarrasser de tous papiers, déchets, etc.

Il conviendra que les chemins d'accès au chêne de Gaie-Mariée (chemin à travers les coupes secondaires et chemin à travers la partie dans lesquelles les coupes d'ensemencement n'ont pas encore eu lieu) soient remis en état.

D'une manière générale, les placards des parcelles aux environs de ces différents points devront être repeints.

Il me sera accusé réception de cette note.»

Le Mans, le 8 juillet 1935 - L'inspecteur des Eaux et Forêts, signé VINEY

Le baptême, en forêt de Bercé, du nouveau chêne Bopp

Le doyen des arbres de la forêt de Bercé, le chêne Bopp, foudroyé l'an dernier en pleine vigueur, à l'âge de 500 ans, et, de ce fait, obligatoirement voué à l'abatage, a été renouvelé hier, au cours d'une belle cérémonie.

Son successeur est digne d'admiration et se trouve environ à 60 mètres de son prédécesseur. Il est âgé de 248 ans et atteint une hauteur totale de 44 mètres, dont 32 mètres avant ses premières branches.

Sa circonférence est de 2 m. 70.

Le baptême de cet arbre, qui pourra suivre le souvenir de Lucien Bopp, ancien directeur de l'Ecole Forestière, et qui sera l'un des plus beaux attraits de la forêt de Bercé, principalement de la futaie des Clos, avait attiré un grand nombre de personnalités et de curieux.

Nous avons noté la présence de M. Barrière, conservateur au Mans, représentant le directeur général des Eaux et Forêts ; MM. les inspecteurs Ruban et Blouère ; M. le sous-inspecteur Hernier ; M. Haret, président de la Chambre de commerce de la Sarthe ; M. de la Serre, conservateur à Rouen ; M. Vautrain, inspecteur principal ; M. Delaroche, conservateur à Tours ; M. Desprez, commandant la 4^e légion de gendarmerie ; M. Pasquier, président du syndicat des marchands de tabacs ; M. Durand, secrétaire général de l'A. C. O. ; M. Chemin ; M. Perrin, conseiller général de Château-du-Loir ; M. de Linière, président de la Société Archéologique du Maine.

M. Barrière, dans un discours magnifique, fit l'historique du Chêne Bopp et termina en souhaitant au futur roi de la forêt de Bercé une longue existence.

Le champagne fut ensuite servi dans la futaie même, et chacun leva son verre à la santé, si l'on peut parler ainsi, du nouveau chêne Bopp.

Ouest Eclair 15 juillet 1935

Le transport



collection ADET (photos Philippe et Lionel ADET)

Arrivée du chêne Boppe à la scierie Adet de Saint Vincent du Lorouër au début de l'année 1936. (Archives famille Berthelon)



Chêne Boppe arrivant à la Scierie ADET de St Vincent du Lorouër au début de l'année 1936. (Archives famille BERTHELON). De gauche à droite au premier plan : Mr LEMAIRE (gendre de Mr PASQUIER), un inconnu, Marcel ADET, une fille LEMAIRE, Lucien ADET né en 1929, une autre fille LEMAIRE, CAVÉ (Scieur à Mayet), PASQUIER (scieur à la Chartre et Président du syndicat des marchands de bois), BERTIN (scieur à Sable), YVON (scieur à Bonnétable et secrétaire) et Louis Armand ADET (trésorier du Syndicat). En arrière plan, quelques uns des 20 employés de la scierie. Parmi ceux ci on reconnaîtra peut être : Mr. BRETON Louis (homme de confiance et affûtage), Mr. HANTEVILLE (qui alimentait la chaudière), Mr. VÉRITÉ (scieur) et VIVET (grand ruban), Mr RIEHL (écorçage des bois), Mr HERTEREAU, Pierre BOUYER qui travailla ensuite chez LUCE à Écommoy, des paysans débardeurs : AUBERT (2 ou 3 frères), GUILLERM, Mrs ROULLIER, THÉNAISIE, LEGEAY, Mr CHANTOISEAU (bûcheron), Michel BRETON (affûtage et salle des machines).

Le Scierie de "Gachenne" ST VINCENT
débitage du Vieux chêne BOPPE , de la forêt de
Sèvilles , foudroyé en décembre 1935.

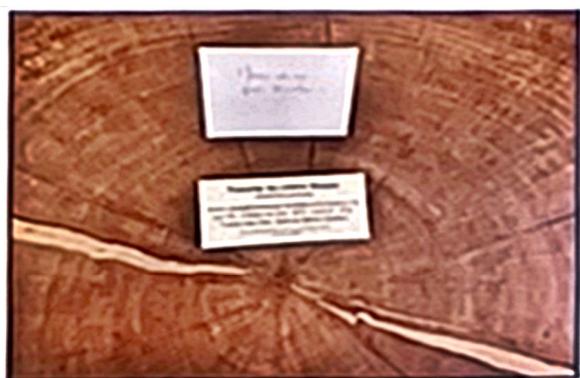
Au premier plan en casquette , Papa , Marcel
a été , entre les demoiselles PASQUIER , Lucien ,
A l'arrière droit , en chapeau , mon grand-père ,
Louis ADET (père de Marcel) et patron de
la scierie -

© André Adet

Contrairement à la rumeur, le chêne Boppe n'entre pas dans la composition du fameux foudre de Thuir.

Pierre Bouyer, qui travailla à la scierie Adet de Saint Vincent du Lorouër après guerre, en compagnie de Michel Breton (préposé à l'affutage et à l'entretien de la salle des machines), termina sa carrière à la scierie Luce d'Écommoy.

Résurrection du Chêne Boppe



Des meubles (armoires, chambre, bureau), furent réalisés avec le bois du chêne Boppe, et ornent encore l'intérieur de certaines maisons de Saint-Vincent, notamment.



Meubles
fabriqués
avec le
bois
du chêne
BOPPE



Son sanctuaire :

Les rondelles découpées à la base de la bille de pied furent données à différents corps constitués. Le musée de la ville du Mans, l'École forestière de Nancy, La Fédération nationale des syndicats d'exploitants forestiers à Paris, l'Automobile club de l'ouest du Mans, l'exposition de 1937 à Paris, une rondelle est visible au musée du bois à Jupilles...

Bref, à force de découper des rondelles, la première bille avait vite fait de maigrir d'un bon mètre de circonférence.

Le garde Lasnier écrit le 22 octobre 1935 : « Suis parti à Saint-Vincent à la scierie Adet - (note au sujet du chêne BOPPE)».

Et c'est à cet endroit que nous retrouverons notre arbre en 1936.

Effectivement l'arbre débité en billes et billons est mis à prix 3000 F mais bien vite retiré de la vente...faute d'acheteurs.

C'est finalement le Syndicat des marchands de bois par l'intermédiaire de son président Mr. PASQUIER (de la Chartre-sur-le-Loir) qui se portera acquéreur de ces précieux vestiges qui n'ont par ailleurs trouvé aucun preneurs.

La scierie ADET de Saint-Vincent, fut chargée de la découpe des billes en planches - Des meubles en bois du chêne BOPPE, ornent encore l'intérieur de certaines maisons



Arrivée de la Guerre

Pour l'Exposition Universelle de 1937

...et jusqu'en 1940 dans les bureaux des Eaux et forêts, situés au 1 de la rue du Port, au Mans, figurait en bonne place une affichette portant la mention :

**« Marchands de bois, scieurs,
exploitants forestiers.....
Donnez l'exemple :
Faites de la propagande
pour l'emploi du gazogène »**

La propagande pour le gazogène bat son plein

La guerre en 1939 ravive les charbonnières.

Après l'armistice du 22 juin 1940, la pénurie aidant, on ressortira des tiroirs...le bon vieux gazogène.

Le charbon de bois et le bois ont été les carburants de remplacement les plus répandus pendant les années de guerre....

Il y a donc là une possibilité intéressante, pour les régions forestières dont l'alimentation en gaz naturel n'est pas actuellement prévue. C'est dans la gamme des véhicules utilitaires de charge utile moyenne (3.5 à 7 tonnes) à l'activité régionale et pour les tracteurs agricoles de puissance suffisamment grande que l'emploi du gazogène serait susceptible, en cas de nécessité, de pallier l'insuffisance de nos importations pétrolières (*)

Bibliographie :

(*) Session ordinaire du Sénat de 1956-1957. Séance du 29 mai 1957.

Documents et archives de l'ONF (livrets journaliers)

Bercé, une forêt d'exception (Y. Gouchet - 2018)